READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

pas de chutes

sans électricité

Nos systèmes faciles à installer offrent aux gestionnaires de bâtiments et aux chefs de service sécurité-incendie une solution sécuritaire et élégante pour l'évacuation de sécurité, à une fraction du coût d'un système électrique.

ReadyGlow est une gamme de produits d'identification des chemins d'évacuation, sécuritaires et durables, qui absorbent la luminosité ambiante puis luisent dans l'obscurité.

Conçu pour les escaliers, les issues publiques et de secours, le système comporte des nez de marche (ou girons) et de réglettes (ou tringles) de main courante de signalisation qui s'installent tout le long des marches de l'escalier. ReadyGlow est fabriqué au moyen d'un pigment spécial cuit sur l'aluminium, lui conférant luminosité et durabilité.

La solution d'éclairage ReadyGlow est destinée aux escaliers et allie différenciation d'extrémité antidérapante et protection des surfaces sous-jacentes.

ReadyGlow ne requiert qu'un nettoyage minimal et vous apporte une excellente solution de signalisation des chemins d'évacuation.

Contactez-nous dès maintenant pour une trousse d'échantillons.

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

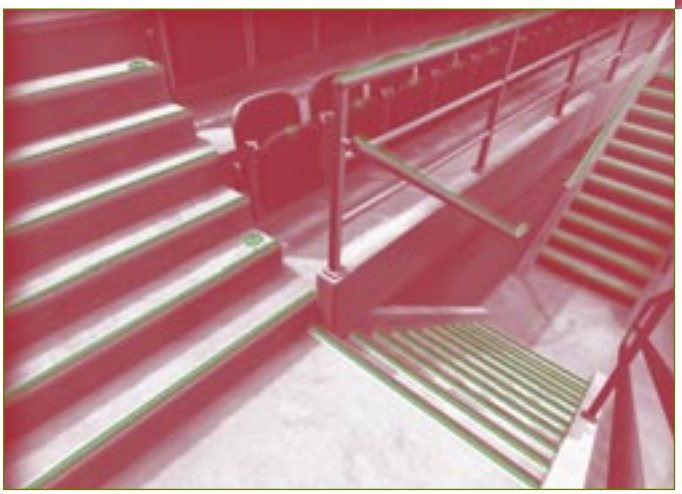

Réglette (ou tringle) de seuil

RG-A-TS-SA-NS Satiné
RG-A-TS-BA-NS Noir

Réglette (ou tringle) de seuil en aluminium pour ajustement sur l'extrémité des marches dans les escaliers publics, les chemins d'évacuation publics, les escaliers de salles de concert ou de cinéma et toutes autres applications où la rapidité d'évacuation dans l'obscurité est importante.

La réglette de seuil ReadyGlow est conçue de manière à être visible durant une longue période afin de permettre l'évacuation des occupants sans précipitation.

Repérée aussi bien à la clarté que dans l'obscurité, la réglette de seuil est conçue pour éviter les chutes et améliorer la rapidité d'évacuation dans toutes les situations.

AVANTAGES	TECHNIQUE
Luit de manière sécuritaire jusqu'à trois heures durant. « Superpigment » photoluminescent à haute performance.	Rencontre les exigences UBC Section 1003.2.9.1 Exception 2 (code du bâtiment pour les chemins d'évacuation dans les bâtiments publics). ASTM E 2072-00.
Luit longtemps à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Le pigment est stabilisé aux rayons ultraviolets, le rendement est stable sur une durée équivalente à 10 ans.	Essais de résistance aux intempéries (2000 h) et de corrosion au brouillard salin. ASTM G 155-00 et ASTM B 117-97.
Excellent système antidérapant, agréable au toucher. L'insertion en PVC est fabriquée en fonction des exigences « pieds nus ».	Satisfait au test d'antidérapance UL410. Test de résistance supérieure à 1,0.
Produit destiné aux marches plates en béton, acier, bois ou toute autre surface dure. Doit être collé à la surface.	Utiliser un joint de polyuréthane. Se référer au manuel d'installation.
Protection durable. Nez de marche en aluminium de première qualité fabriqué pour supporter un trafic intense.	Anodisation de qualité industrielle (supérieure à 18,5 microns). ASTM B 244-97 et ASTM B 137-95 (2000).
Un simple nettoyage suffit, aucun entretien supplémentaire n'est requis. Employer une vadrouille, un aspirateur ou un balai.	Satisfait aux essais pertinents sur le nettoyage ASTM B 136-84 (2000) et les taches ASTM D 4828-94 (1999).
Différentiation excellente de l'extrémité lorsqu'allumé.	Essai pour échantillons enrobés en milieu corrosif. ASTM D 1654-92.
	Résistance à l'abrasion du matériau antidérapant. ASTM 1242-95a.

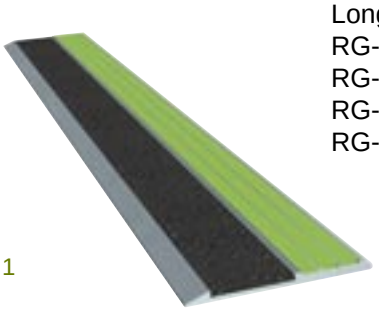

Longueur standard 0,95 m ou 1,18 m
RG-A-TS-SA-NS satiné
RG-B-TS-SA-NS satiné
RG-A-TS-BA-NS noir
RG-B-TS-BA-NS noir

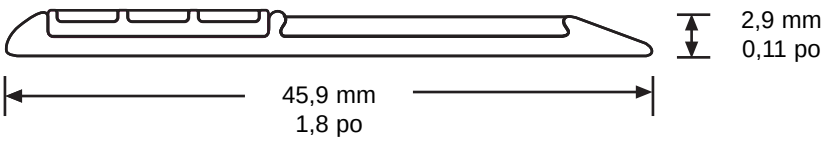

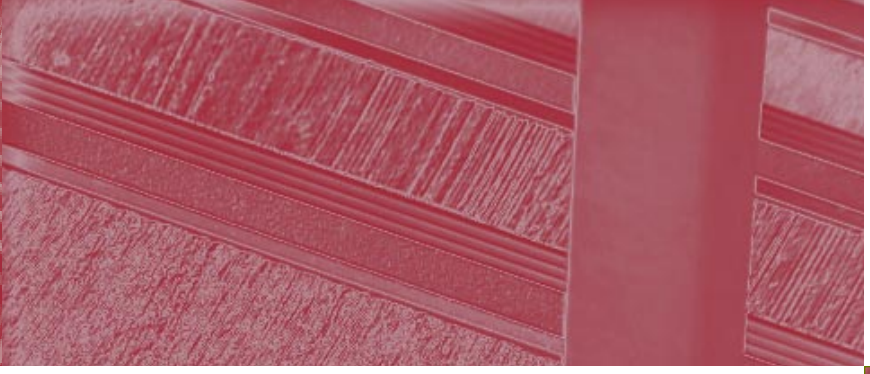

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

Nez de marche plat

RG-A-SN-SA-NS Satiné
RG-A-SN-BA-NS Noir

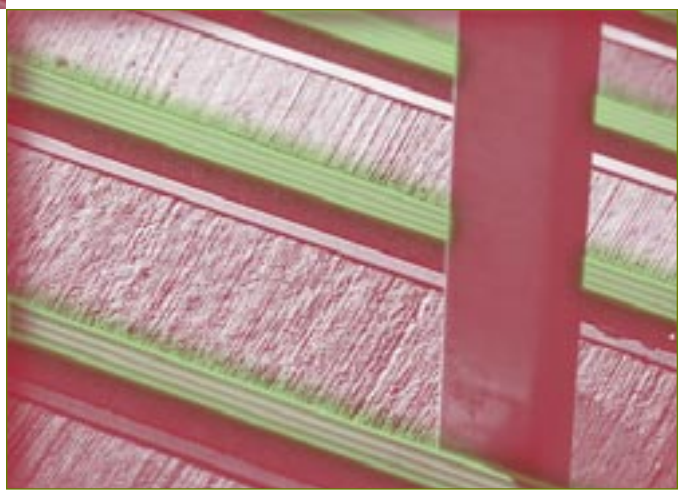

Nez de marche en aluminium à angle droit pour ajustement à l'extrémité des marches dans les escaliers publics, les chemins d'évacuation publics, les escaliers de salles de concert ou de cinéma et toutes autres applications où la vitesse d'évacuation dans l'obscurité est importante.

Le nez de marche ReadyGlow est conçu de manière à être visible durant une longue période afin de permettre l'évacuation des occupants sans précipitation.

Repéré aussi bien à la clarté que dans l'obscurité, le nez de marche est conçu pour éviter les chutes et améliorer la rapidité d'évacuation dans toutes les situations.

AVANTAGES	TECHNIQUE
Luit de manière sécuritaire jusqu'à trois heures durant. « Superpigment » photoluminescent à haute performance.	Rencontre les exigences UBC Section 1003.2.9.1 Exception 2 (code du bâtiment pour les chemins d'évacuation dans les bâtiments publics). ASTM E 2072-00.
Luit longtemps à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Le pigment est stabilisé aux rayons ultraviolets, le rendement est stable sur une durée équivalente à 10 ans.	Essais de résistance aux intempéries (2000 h) et de corrosion au brouillard salin. ASTM G 155-00 et ASTM B 117-97.
Excellent système antidérapant, agréable au toucher. L'insertion en PVC est fabriquée en fonction des exigences « pieds nus ».	Satisfait au test d'antidérapance UL410. Test de résistance supérieure à 1,0.
Produit destiné aux marches plates en béton, acier, bois ou toute autre surface dure. Doit être collé et vissé à la surface.	Les vis sont fournies. Utiliser un joint de polyuréthane. Se référer au manuel d'installation.
Protection durable. Nez de marche en aluminium de première qualité fabriqué pour supporter un trafic intense.	Anodisation de qualité industrielle (supérieure à 18,5 microns). ASTM B 244-97 et ASTM B 137-95 (2000).
Un simple nettoyage suffit, aucun entretien supplémentaire n'est requis. Employer une vadrouille, un aspirateur ou un balai.	Satisfait aux essais pertinents sur le nettoyage ASTM B 136-84 (2000) et les taches ASTM D 4828-94 (1999).
Offert en noir ou argent, différentiation excellente de l'extrémité lorsqu'allumé. Le fini anodisé est durable.	Essai pour échantillons enrobés en milieu corrosif. ASTM D 1654-92.
	Résistance à l'abrasion du matériau antidérapant. ASTM 1242-95a.

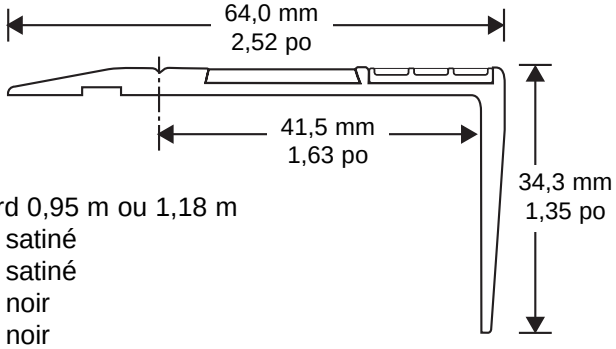

Longueur standard 0,95 m ou 1,18 m
RG-A-SN-SA-NS satiné
RG-B-SN-SA-NS satiné
RG-A-SN-BA-NS noir
RG-B-SN-BA-NS noir

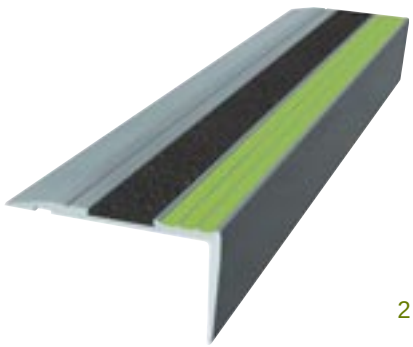

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

Réglette (ou tringle) de main courante

RG-C-HS-W

La réglette (ou tringle) de main courante qui luit dans l'obscurité est conçue pour ajouter un élément d'éclairage à vos mains courantes. Facile à toucher et à voir, elle procure une impression de sécurité à l'utilisateur des marches ou des autres passages dans l'obscurité.

La réglette ReadyGlow est conçue de manière à être visible durant une longue période afin de permettre l'évacuation des personnes sans précipitation. La réglette de main courante complète les systèmes de nez de marche et de réglettes de guidage ReadyGlow et rehausse la capacité à guider et évacuer les occupants.

AVANTAGES	TECHNIQUE
Luit de manière sécuritaire jusqu'à trois heures durant. « Superpigment » photoluminescent à haute performance.	Rencontre les exigences UBC Section 1003.2.9.1 Exception 2 (code du bâtiment pour les chemins d'évacuation dans les bâtiments publics). ASTM E 2072-00.
Luit longtemps à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Le pigment est stabilisé aux rayons ultraviolets, le rendement est stable sur une durée équivalente à 10 ans.	Essais de résistance aux intempéries (2000 h) et de corrosion au brouillard salin. ASTM G 155-00 et ASTM B 117-97.
Conçue pour s'ajuster à vos mains courantes. Installée à l'aide de colle et/ou rivets sur la main courante.	Utiliser un joint de polyuréthane ou des rivets, la réglette est formée à la dimension de la main courante. Se référer au manuel d'installation.
Bien adaptée aux mains. Formée pour faciliter le mouvement.	
Directionnelle. Peut être installée de manière à incorporer un élément directionnel pour guider les occupants.	
Un simple nettoyage suffit, aucun entretien supplémentaire n'est requis.	Satisfait aux essais pertinents sur le nettoyage ASTM B 136-84 (2000) et les taches ASTM D 4828-94 (1999).

Longueur standard 0,95 m ou 1,18 m

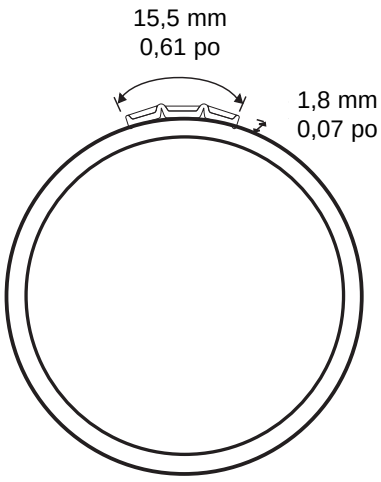

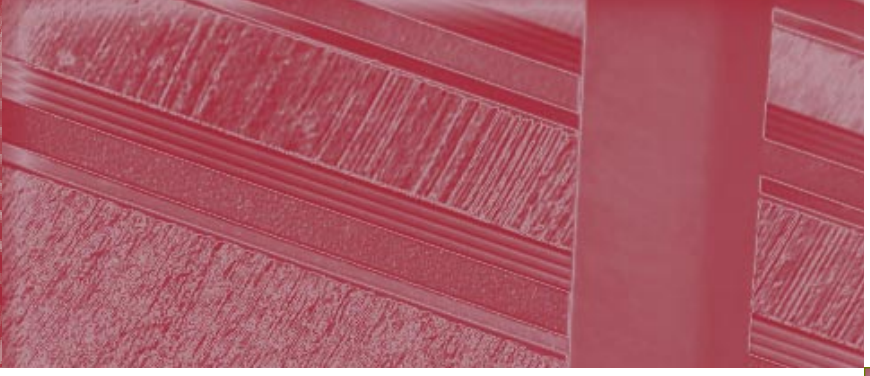

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

Réglette (ou tringle) de guidage

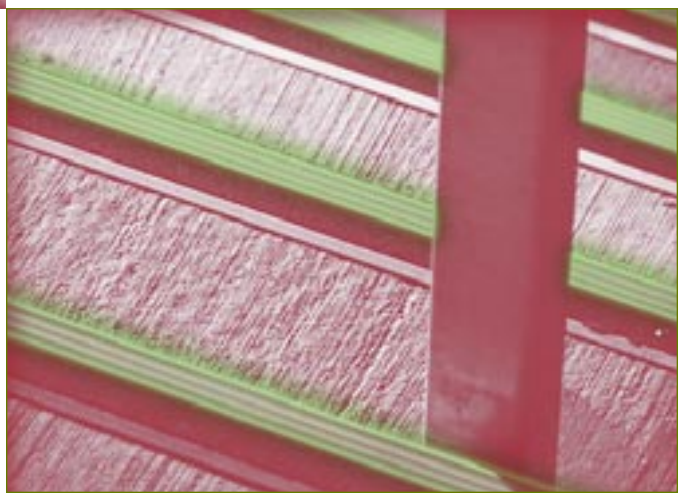

RG-C-GS-W

Les réglettes (ou tringles) de guidage qui luisent dans l'obscurité sont destinées à une installation aux murs, marquant l'arête mur-plancher, et sur les marches d'escalier peu utilisées.
Ces réglettes de guidage ReadyGlow sont conçues pour être visibles plusieurs heures après l'interruption de l'éclairage, ayant absorbé la lumière naturelle ou artificielle ambiante.
Disponibles en deux modèles, la réglette de guidage (luit entièrement) et la réglette Écono (luit et est antidérapante). Choisir la réglette de guidage si la surface sous la réglette est très antidérapante. Choisir la réglette Écono si la surface de la marche ne rencontre pas les exigences du code quant à la performance antidérapante.
Avant de procéder à l'installation, bien nettoyer la surface de la marche. Retirer le ruban adhésif double face et l'ajuster bien en place. Appuyer sur la réglette afin d'assurer l'adhésion. Si la surface est inégale ou détériorée, employer une fixation de nylon à tête bombée tel que spécifié par le fabricant.

AVANTAGES	TECHNIQUE
Luit de manière sécuritaire jusqu'à trois heures durant. « Superpigment » photoluminescent à haute performance.	Rencontre les exigences ICBO UBC Section 1003.2.9.1 Exception 2 (code du bâtiment pour les chemins d'évacuation dans les bâtiments publics). ASTM E 2072-00.
Luit longtemps à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Le pigment est stabilisé aux rayons ultraviolets, le rendement est stable sur une durée équivalente à 10 ans.	Essais de résistance aux intempéries (2000 h) et de corrosion au brouillard salin. ASTM G 155-00 et ASTM B 117-97.
Conçue pour s'ajuster au mur ou au plancher. S'installe à l'aide du ruban adhésif double face fourni et/ou en vissant à la surface.	Utiliser un ruban adhésif double face, des rivets (pour un mur) et/ou des fixations de nylon. Se référer au manuel d'installation.
Système antidérapant (Écono) pour les surfaces qui ne rencontrent pas les exigences du code.	
Un simple nettoyage suffit, aucun entretien supplémentaire n'est requis. Employer une vadrouille, un aspirateur ou un balai.	Satisfait aux essais pertinents sur le nettoyage ASTM B 136-84 (2000) et les taches ASTM D 4828-94 (1999).

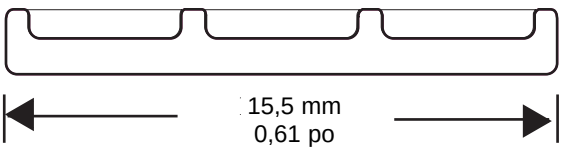

Réglette de guidage

Longueur standard 0,95 m ou 1,18 m
RG-A-GS-W réglette de guidage
RG-B-GS-W réglette de guidage
RG-A-GS-W-NS réglette écono complète avec système antidérapant
RG-B-GS-W-NS réglette écono complète avec système antidérapant

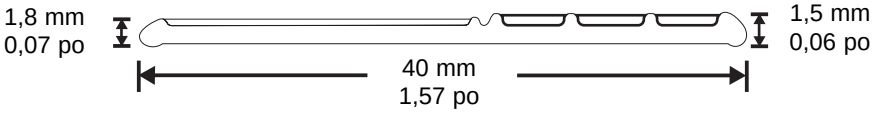

Réglette Écono

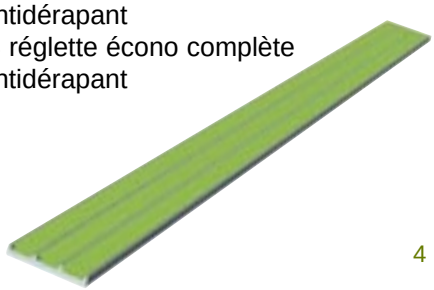

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

Nez de marche avec tapis

RG-A-CN-BA-NS Noir, RG-A-CN-SA-NS Satiné

Nez de marche en aluminium à angle droit pour ajustement à l'extrémité des marches recouvertes de tapis dans les escaliers publics, les chemins d'évacuation publics, les escaliers de salles de concert ou de cinéma et toutes autres applications où la vitesse d'évacuation dans l'obscurité est importante.

Le tapis doit être enlevé de l'extrémité de la marche, ce qui s'effectue facilement. Ceci permettra au nez de marche d'être indépendant du tapis, donc le tapis pourra être remplacé sans retirer le nez de marche.

Le nez de marche ReadyGlow est conçu de manière à être visible durant une longue période afin de permettre l'évacuation des occupants sans précipitation.

Repéré aussi bien à la clarté que dans l'obscurité, le nez de marche est conçu pour éviter les chutes et améliorer la rapidité d'évacuation dans toutes les situations.

AVANTAGES	TECHNIQUE
Luit de manière sécuritaire jusqu'à trois heures durant. « Superpigment » photoluminescent à haute performance.	Rencontre les exigences UBC Section 1003.2.9.1 Exception 2 (code du bâtiment pour les chemins d'évacuation dans les bâtiments publics). ASTM E 2072-00.
Luit longtemps à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Le pigment est stabilisé aux rayons ultraviolets, le rendement est stable sur une durée équivalente à 10 ans.	Essais de résistance aux intempéries (2000 h) et de corrosion au brouillard salin. ASTM G 155-00 et ASTM B 117-97.
Excellent système antidérapant, agréable au toucher. L'insertion en PVC est fabriquée en fonction des exigences « pieds nus ».	Satisfait au test d'antidérapance UL410. Test de résistance supérieure à 1,0.
Produit destiné aux marches plates recouvertes de tapis. Le tapis peut être remplacé sans retirer le nez de marche. Doit être collé et vissé à la surface sous le tapis et le bec doit chevaucher l'extrémité du tapis.	Les vis sont fournies. Utiliser un joint de polyuréthane. Se référer au manuel d'installation.
Protection durable pour vos marches et vos clients. Nez de marche en aluminium de première qualité fabriqué pour supporter un trafic intense.	Anodisation de qualité industrielle (supérieure à 18,5 microns). ASTM B 244-97 et ASTM B 137-95 (2000).
Un simple nettoyage suffit, aucun entretien supplémentaire n'est requis. Employer une vadrouille, un aspirateur ou un balai.	Satisfait aux essais pertinents sur le nettoyage ASTM B 136-84 (2000) et les taches ASTM D 4828-94 (1999).
Offert en noir ou argent, différentiation excellente de l'extrémité lorsqu'allumé. Le fini anodisé est durable.	Essai pour échantillons enrobés en milieu corrosif. ASTM D 1654-92.
	Résistance à l'abrasion du matériau antidérapant. ASTM 1242-95a.

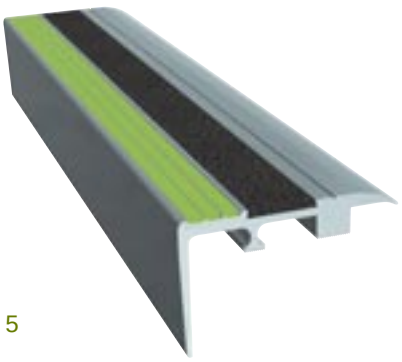

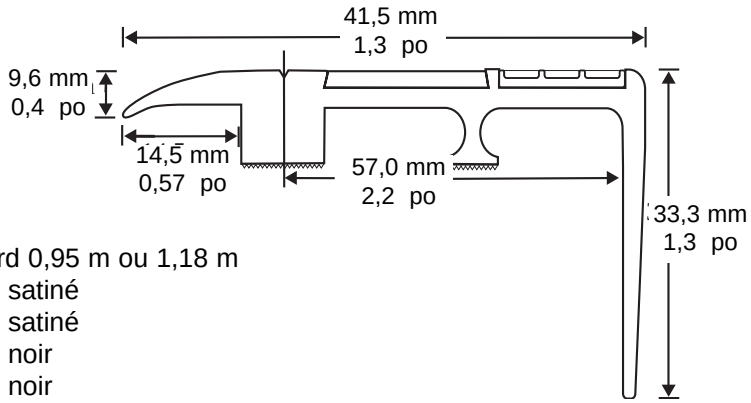

Longueur standard 0,95 m ou 1,18 m
RG-A-CN-SA-NS satiné
RG-B-CN-SA-NS satiné
RG-A-CN-BA-NS noir
RG-B-CN-BA-NS noir

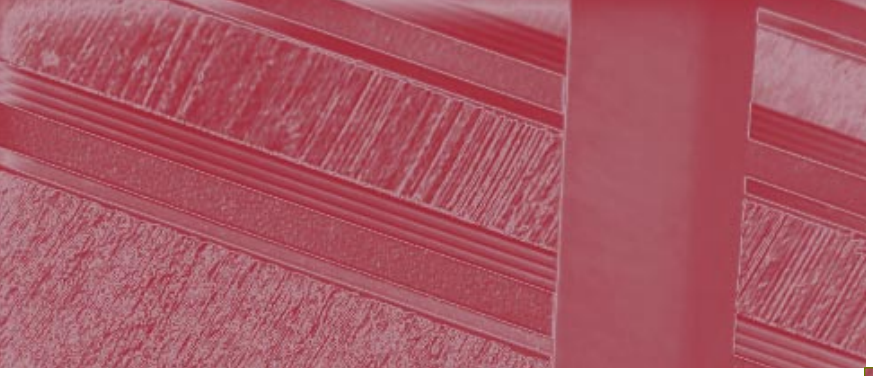

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

Nez de marche plat

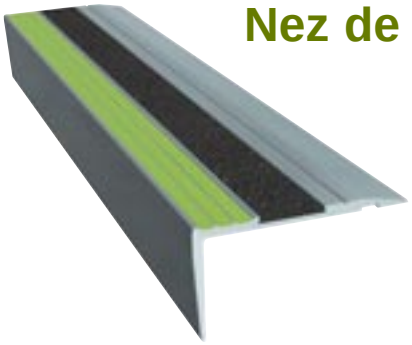

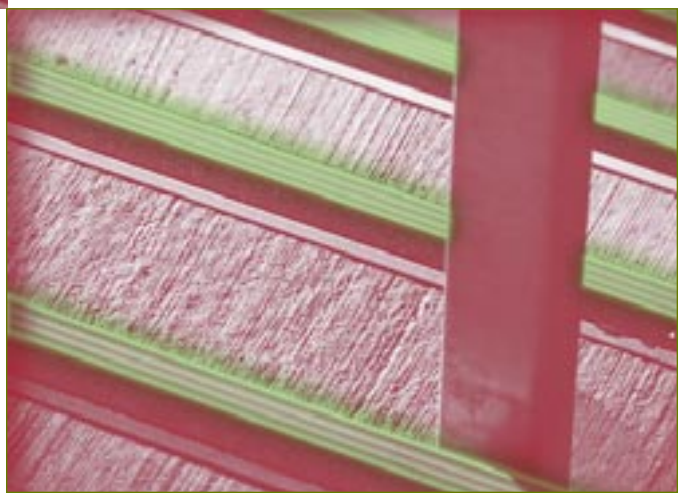

Assistance technique – Directives d'installation
Nez de marche et Nez de marche plats ReadyGlow
On peut ajuster rapidement et facilement les girons de marche ReadyGlow à presque tout matériau de base à l'aide des fixations exclusives accompagnant le produit. Pour l'ajustement du produit sur un matériau solide tel que le béton, le bois de construction, une plaque d'acier, etc., un adhésif de polyuréthane doit être utilisé (voir les remarques) de concert avec toutes les fixations mécaniques. Cette méthode empêchera les claquements et tout mouvement relâchant les fixations avec le temps.
Les nez de marche sont fournis en dimensions standard de 950 mm et 1180 mm. Tous les nez de marche sont dotés de trois fraisures prévues pour les fixations mécaniques.

Ajustement au béton

1. Pour une rangée de marches, placer un nez de marche à la position exacte requise sur la marche du haut puis un à la position exacte requise sur la marche du bas. Étendre une corde à partir de l'extrémité gauche du nez de marche du haut, à l'extrémité gauche du nez de marche du bas. Ceci sert à confirmer une installation parfaitement alignée.
2. Disposer individuellement les nez de marche sur chaque marche, le côté gauche de chacun aligné avec la corde.
3. Se servir des trous en place sur les nez comme gabarits et marquer les endroits à percer sur le béton.
4. Retirer le nez de marche et à l'aide d'une mèche à béton de 6 mm (environ 1/4 po), percer les trous qui logeront les chevilles de plastique fournies avec les fixations par vis.
5. Nettoyer la surface puis insérer les chevilles de plastique dans les trous. S'assurer qu'elles sont bien entrées dans les trous.
6. Étendre le nez de marche à l'envers et le nettoyer de tout résidu afin d'assurer un bon contact avec l'adhésif.
7. À l'aide d'un pistolet-colleur à cartouche, appliquer une fine ligne de collage de 3 mm (1/8 po) à l'aide de l'ad hésif de polyuréthane recommandé formant un zigzag tout le long de la sous-face du nez de marche. Tenir l'adhésif à distance des côtés extérieurs du nez de marche et des trous.
8. Retourner le nez de marche à l'endroit et le placer sur la marche. S'assurer que les trous du nez de marche sont alignés avec ceux percés dans le béton.
9. Insérer les vis et visser solidement à l'aide d'une perceuse à batterie et d'une douille à embout mâle carré R2. Ceci étendra l'adhésif entre le nez de marche et le béton et créera un joint encore plus solide.
10. S'il arrive que de l'adhésif s'étende par mégarde autour des extrémités du nez de marche, attendre qu'il durcisse puis enlever cet excédent à l'aide d'un couteau à carton.

Ajustement à une surface de bois
Suivre la procédure ci-dessus à l'exception de :
Les chevilles de plastique requises pour loger les fixations par vis dans le béton ne seront pas nécessaires.
Utiliser l'adhésif et les vis autotaraudeuses seulement.
Vérifier attentivement l'épaisseur des marches en bois qui doit être suffisante pour loger les vis fournies.
Suivre la procédure ci-dessus à l'exception de :
Les chevilles de plastique requises pour loger les fixations par vis dans le béton ne seront pas nécessaires.
Utiliser l'adhésif et les vis autotaraudeuses seulement.
Vérifier attentivement l'épaisseur des marches en bois qui doit être suffisante pour loger les vis fournies.

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

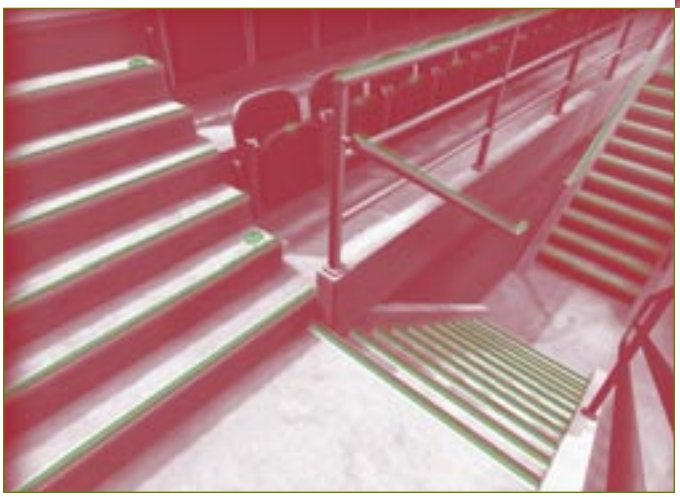

Réglette (ou tringle) de seuil

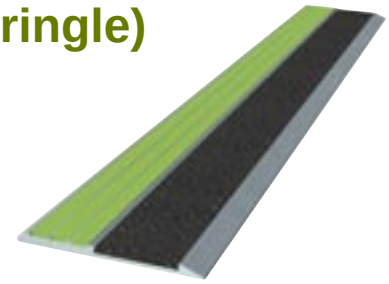

Assistance technique – Directives d'installation

Réglette (ou tringle) de seuil, Réglette Écono et Réglette de guidage ReadyGlow

On peut ajuster rapidement et facilement les réglettes ReadyGlow à presque tout matériau de base à l'aide du ruban adhésif double face accompagnant le produit. Si la surface est détériorée ou inégale, l'usage d'une fixation à tête bombée (voir le schéma) à l'extrémité de chaque marche est recommandé. Les trous requis pour les fixations sont déjà percés dans chaque marche.

Ajustement à tout matériau de base ou substrat

1. Dans le cas d'une rangée de marches, placer une réglette à la position exacte requise sur la marche du haut puis une à la position exacte requise sur la marche du bas. Étendre une corde à partir de l'extrémité gauche de la réglette du haut à l'extrémité gauche de la réglette du bas. Ceci sert à confirmer une installation par faitement alignée.
2. Disposer individuellement les réglettes sur chaque marche, le côté gauche de chacune aligné avec la corde.
3. Nettoyer la surface à fond à l'aide d'un produit nettoyant industriel. L'emploi de l'adhésif fourni sans un nettoyage adéquat annulera la garantie du fabricant.
4. Retirer le protecteur de papier du ruban adhésif double face et installer le ruban sur la marche.
5. Appuyer fermement sur toute la surface de la réglette afin d'assurer la meilleure adhésion possible.

Ajustement à l'aide des fixations d'ancrage

1. Dans le cas d'une rangée de marches, placer une réglette à la position exacte requise sur la marche du haut puis une à la position exacte requise sur la marche du bas. Étendre une corde à partir de l'extrémité gauche de la réglette du haut à l'extrémité gauche de la réglette du bas. Ceci sert à confirmer une installation parfaitement alignée.
2. Disposer individuellement les réglettes sur chaque marche, le côté gauche de chacune aligné avec la corde.
3. Au besoin, se servir des trous en place et marquer les endroits à percer dans le substrat.
4. Retirer la réglette et à l'aide d'une mèche à béton de 5 mm (environ 13/64 po), percer les trous qui logeront les chevilles de plastique fournies avec les fixations par vis.
5. Nettoyer la surface puis insérer les chevilles de plastique dans les trous. S'assurer qu'elles sont bien entrées dans les trous.
6. Nettoyer la surface du substrat à fond à l'aide d'un produit nettoyant industriel. L'emploi de l'adhésif fourni sans un nettoyage adéquat annulera la garantie du fabricant.
7. Retirer le protecteur de papier du ruban adhésif double face et installer le ruban sur la marche. S'il y a lieu, s'assurer que les trous de la réglette sont alignés à ceux percés dans le substrat.
8. Insérer les vis et visser solidement à l'aide d'une perceuse à batterie et d'une douille à embout mâle carré R2.
9. Appuyer fermement sur toute la surface de la réglette afin d'assurer la meilleure adhésion possible.

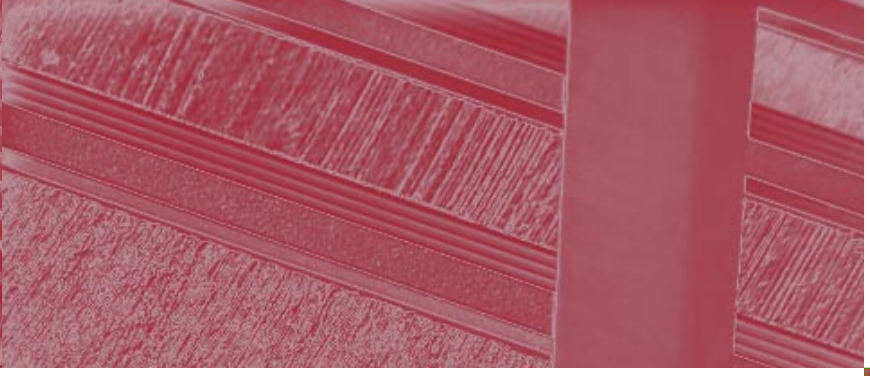

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

Nez de marche avec tapis

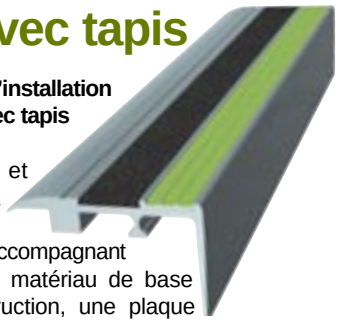

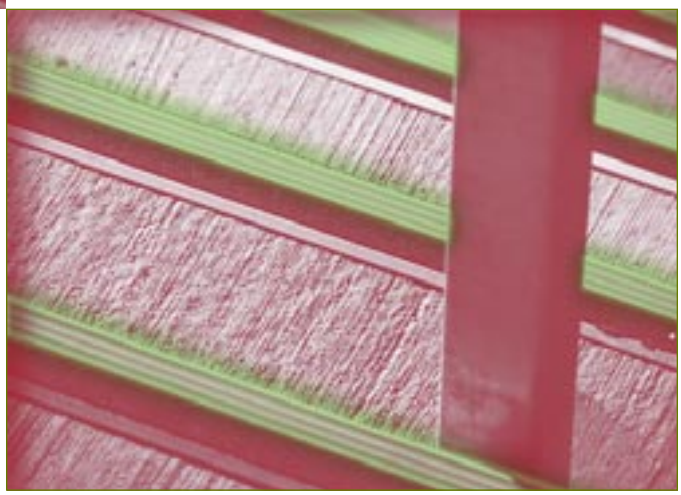

Assistance technique – Directives d'installation
Nez de marche – Nez de marche avec tapis ReadyGlow

On peut ajuster rapidement et facilement les girons ReadyGlow à presque toute marche recouverte de tapis à l'aide des fixations exclusives accompagnant le produit. Pour l'ajustement à un matériau de base solide, le béton, le bois de construction, une plaque d'acier, etc., un adhésif de polyuréthane doit être utilisé (voir les remarques) de concert avec toutes les fixations mécaniques. Cette méthode empêchera les claquements et tout mouvement relâchant les fixations avec le temps. Les nez de marche sont fournis en dimensions standard de 950 mm et 1180 mm. Tous les nez de marche sont dotés de trois fraisures prévues pour les fixations mécaniques.

Ajustement à une surface de béton recouverte d'un tapis existant

1. Pour une rangée de marches, placer un nez de marche à la position exacte requise sur la marche du haut puis un à la position exacte requise sur la marche du bas. Étendre une corde à partir de l'extrémité gauche du nez de marche du haut à l'extrémité gauche du nez de marche du bas. Ceci sert à confirmer une installation parfaitement alignée.
2. Maintenant préparez-vous à couper une bande de tapis sur la marche du haut. Ceci demande de la précision, car le nez de marche recou vrira entièrement l'espace laissé par le tapis enlevé. À remarquer que le tapis sur le devant reste en place pour l'installation du nez de marche.
3. À partir de la marche du haut, pousser la partie montante du nez de marche contre l'extrémité avant de la marche. Puis relâcher le nez de marche et l'éloigner jusqu'à une distance de 9,5 mm (3/8 po). C'est la position exacte indiquant la section de tapis à être découpée.
4. Au moyen d'un couteau d'utilité bien aiguisé, couper le tapis en parallèle aux deux extrémités de la marche du haut, puis tout le long du nez de marche. Une fois les bandes initiales enlevées, retirer le nez de marche et couper tout au long de l'arête de la marche (rencontre du dessus et du côté de la marche). Découper le tapis afin qu'il rejoigne les extrémités gauches et droites déjà découpées.
5. Retirer la bande de tapis coupée puis placer le nez de marche pour l'installation. Le tenir solidement contre l'extrémité avant de la marche, se servir des trous comme gabarits et marquer les endroits de fixation à percer dans le substrat.
6. Enlever le nez de marche et à l'aide d'une mèche à béton de 6 mm (environ 1/4 po), percer les trous qui logeront les chevilles de plastique fournies avec les fixations par vis.
7. Nettoyer la surface puis insérer les chevilles de plastique dans les trous. S'assurer qu'elles sont bien entrées dans les trous.
8. Étendre le nez de marche à l'envers et le nettoyer de tout résidu afin d'assurer un bon contact avec l'adhésif.
9. À l'aide d'un pistolet-colleur à cartouche, appliquer une fine ligne de collage de 3 mm (1/8 po) à l'aide de l'adhésif de polyuréthane recommandé, formant un zigzag tout le long de la sous-face du nez de marche. Tenir l'adhésif à distance des côtés extérieurs du nez de marche et des trous.
10. Retourner le nez de marche à l'endroit et le placer sur la marche. S'assurer que les trous du nez de marche sont alignés avec ceux percés dans le substrat.
11. Insérer les vis et visser solidement à l'aide d'une perceuse à batterie et d'une douille à embout mâle carré R2. Ceci étendra l'adhésif entre le nez de marche et le béton et créera un joint encore plus solide.

Ajustement du nez de marche à un substrat de béton à être recouvert d'un tapis neuf

On recommande d'informer le fournisseur ou l'installateur du tapis, par l'entremise du directeur des travaux, qu'un nez de marche ReadyGlow a été spécifié et sera utilisé sur le projet. Ceci permettra à l'installateur de couper le tapis, en préparation pour le nez de marche ReadyGlow, lors de la pose du tapis neuf au complet.

Afin de s'assurer que les dimensions exactes sont utilisées, un dessin du produit ou un échantillon du nez de marche devrait être fourni à l'installateur.

Ajustement à un substrat de bois recouvert de tapis

Suivre la procédure ci-dessus à l'exception de :

Les chevilles de plastique requises pour loger les fixations vissées dans le béton ne seront pas nécessaires. Utiliser l'adhésif et les vis autotaraudeuses seulement.

Vérifier attentivement l'épaisseur des marches en bois afin qu'elle puisse loger les vis fournies.

REMARQUES :

Ancres et vis de fixation, vis autotaraudeuses en acier inoxydable, ancres de plastique, ancres de nylon à tête bombée

Joint de polyuréthane à prise rapide « Bostik 1100 Fast Set »

- Joint adhésif monocomposant élastomérique de polyuréthane à prise rapide – qualité application par pistolet
- Temps hors poussière de 90 minutes
- Temps de durcissement à 77 °F : 1,5 à 3 jours selon la température
- Pour enlever tout excédent de joint adhésif, il est préférable de le laisser durcir puis le retirer à l'aide d'un couteau à lame fixe de type « Stanley ».
- Pour obtenir le produit, les spécifications et autres renseignements techniques, contacter le service à la clientèle Bostik au numéro 1 800 726 7845 ou visiter le site Web http://www.bostik.com

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

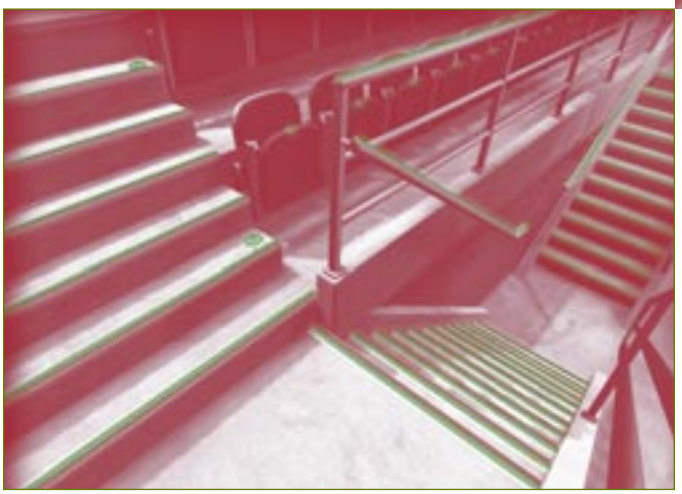

Assistance technique – Directives d'installation

Nez de marche – Nez de marche avec tapis ReadyGlow

Ajustement à un substrat en bois recouvert de tapis

Suivre la procédure ci-dessus à l'exception de :

Les chevilles de plastique requises pour loger les fixations par vis dans le béton ne seront pas nécessaires. Les fixations vissées fournies sont du type autotaraudeuses et idéales pour les marches de bois. Vérifier attentivement l'épaisseur des marches en bois qui doit être suffisante pour loger les vis fournies.

REMARQUES :

Ancres et vis de fixation

Ancre de plastique	Vis autotaraudeuse en acier inoxydable	Ancre de nylon à tête bombée
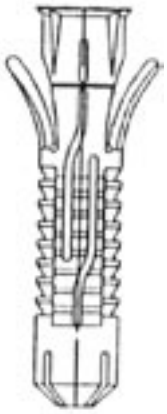		

Joint de polyuréthane à prise rapide « Bostik 1100 Fast Set »

- Joint adhésif monocomposant élastomérique de polyuréthane à prise rapide – qualité application par pistolet
- Temps hors poussière de 90 minutes
- Temps de durcissement à 77 °F : 1,5 à 3 jours selon la température
- Pour enlever tout excédent de joint adhésif, il est préférable de le laisser durcir puis le retirer à l'aide d'un couteau à lame fixe de type « Stanley ».
- Pour obtenir le produit, les spécifications et autres renseignements techniques, contacter le service à la clientèle Bostik au numéro 1 800 726 7845 ou visiter le site Web http://www.bostik.com

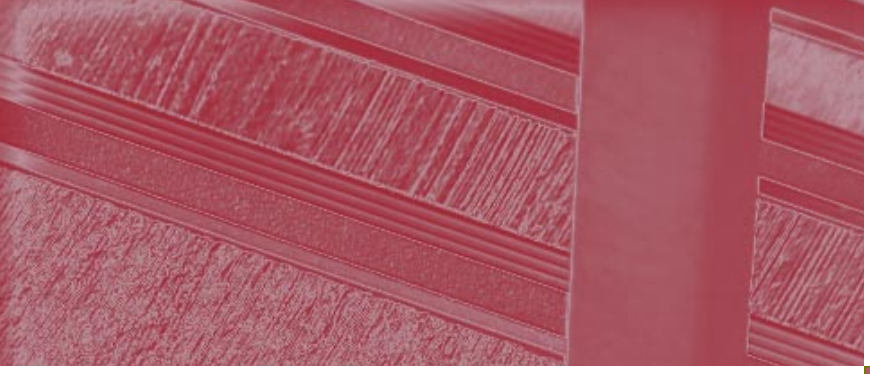

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

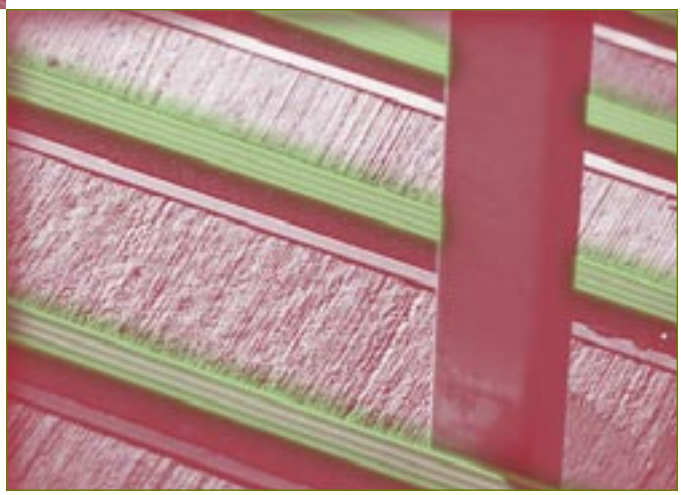

Mode d'emploi

NOM DE L'INSTALLATION : _____

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : _____

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS : _____

[1]Nez de marche photoluminescent ReadyGlow

1. Introduction

Le nez de marche ReadyGlow est lumineux grâce à la lumière naturelle ou artificielle. La performance de l'insertion dépend de la quantité de lumière et du temps d'exposition à cette lumière. Selon le type d'éclairage de l'installation (référence : TYPE DE SOURCE D'ACTIVATION) et la luminosité de cet éclairage (référence : ÉCLAIREMENT MINIMAL À LA CIBLE), ReadyGlow indiquera le temps (référence : DURÉE DE L'ACTIVATION) nécessaire d'exposition à l'éclairage pour que l'insertion photoluminescente soit chargée afin de procurer la performance.

2. Spécifications de fonctionnement

TYPE DE LA SOURCE D'ACTIVATION	
ÉCLAIREMENT MINIMAL À LA CIBLE :	
DURÉE DE L'ACTIVATION :	
LUMINANCE DE LA CIBLE :	17,6 mcd/m2
DURÉE DU RENDEMENT DE LA CIBLE :	140 minutes

3. Définitions de la terminologie de fonctionnement :

SOURCE D'ACTIVATION : Source lumineuse utilisée pour fournir l'énergie qui sera emmagasinée par le matériau photoluminescent

TYPE DE LA SOURCE D'ACTIVATION : Source d'éclairage devant servir de source d'activation, par exemple un éclairage fluorescent, à incandescence, ou la lumière naturelle.

CIBLE : Produit contenant le matériau photoluminescent qui doit être éclairé par la source d'activation.

ÉCLAIREMENT MINIMAL À LA CIBLE : Éclairement minimal, mesuré en lux, sur le matériau photoluminescent.

DURÉE DE L'ACTIVATION : Période durant laquelle la source d'éclairage d'activation doit fournir à la cible le flux lumineux minimal requis.

LUMINANCE DE LA CIBLE : 17,6 mcd/m2 tel que défini par la norme ASTM E 2073-00.

DURÉE DU RENDEMENT DE LA CIBLE : La période de temps maximale durant laquelle l'éclairage peut être moins de 1 pied-bougie (10,76 lux) lors de la performance.

4. Entretien

1. En aucun temps les objets lourds ne devraient entrer en contact avec les nez de marche. Les dommages résultant de tels abus ne seront pas réparés ou remplacés d'après la garantie émise par le fabricant.
2. En cas de décoloration, un produit nettoyant chimique est disponible pour l'insertion antidérapante.
3. Le béton sous-jacent peut être endommagé si le nez de marche est enlevé. On doit procéder avec précaution s'il y a lieu de séparer le fixatif du béton. À remarquer que le nez de marche est considéré un produit d'installation à demeure.
4. Si des pièces de rechange font partie de la commande, la bande antidérapante sera livrée en tant que composante séparée. La coupe du nez de marche en aluminium doit être effectuée à l'aide d'une scie à métaux ou d'une scie circulaire à pointe de carbure de titane. L'insertion photoluminescente ne doit en aucune façon être abîmée par la lame de la scie. À remarquer que couper l'insertion antidérapante peut endommager sévèrement la lame utilisée. L'antidérapant doit être coupé du côté mou en dessous de la bande à l'aide d'un couteau bien aiguisé avant l'insertion dans le nez de marche. Lorsque découpée à la dimension requise, enlever l'endos de papier et appuyer fermement sur la bande dans la position désirée. Exercer une pression tout au long afin d'assurer un bon collage.

5. Nettoyage

1. Le nettoyage visant à enlever la saleté accumulée et tout détritus de l'insertion photoluminescente assurera une performance photoluminescente conforme aux spécifications.
2. Le nettoyage doit être exécuté au moyen d'une vadrouille, d'un jet d'eau (et non le sablage humide ou le nettoyage à la vapeur) ou d'un linge humide ou sec, afin que l'insertion demeure propre. Le besoin de nettoyage est identifié visuellement, cependant un nettoyage régulier aux 4 à 6 semaines ou après un usage intensif assurera une performance adéquate.
3. Ne pas employer de nettoyant alcalin (ph >8), car ceci provoquerait la détérioration de la surface anodisée et le délaminage de l'insertion photoluminescente. Même résultat dans le cas d'une solution acide (ph <5).

READY-GLOW
alimenté par ecoglo®

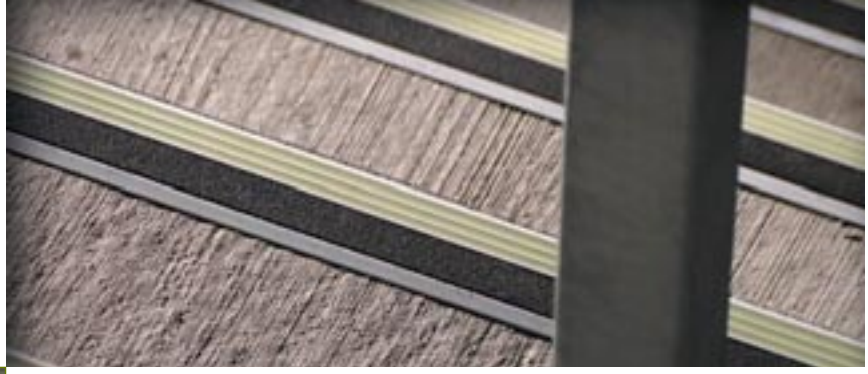

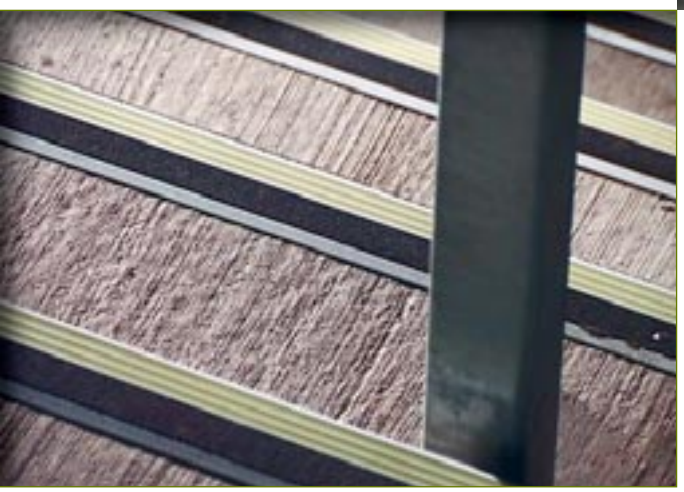

Renseignements techniques

ReadyGlow offre une gamme de produits innovateurs qui contiennent un pigment de cristaux qui émet une décharge luminescente verte fixe.
Le procédé de la photoluminescence permet à certaines substances de devenir lumineuses en réémettant l'énergie absorbée à partir de diverses sortes d'énergie.
Le procédé implique :
1. L'absorption d'énergie, normalement la lumière. Cette énergie provoque l'excitation des électrons des atomes du matériau absorbant qui sautent des orbites internes aux orbites externes des atomes.
2. Lorsque les électrons retombent à leur état original, les photons de lumière sont émis.
VISIBILITÉ
Lorsqu'amorcés aux niveaux d'intensité lumineuse appropriés, les systèmes ReadyGlow sont visibles à une distance minimale de 30 pieds suivant une panne d'électricité de 140 minutes. Les cristaux continuent à luire jusqu'à ce qu'ils aient épuisé l'énergie qui a été absorbée. Ils peuvent ensuite être rechargés par une exposition à la lumière et ainsi assurer une performance continue pour la durée du bâtiment.
Le pigment est non radioactif, non toxique, et répond aux sources d'éclairage naturelle et artificielles. Un fini résistant et durable protège la surface des réglettes ou tringles de signalisation des mains courantes, des nez de marche et des girons de marche.
3. Description du produit, utilisation générale : Les produits ReadyGlow sont auto lumineux et offrent un choix de nez de marche, de délimitations de chemin, et de systèmes de signalisation de sécurité qui illuminent au moyen d'un pigment photoluminescent. Lorsqu'amorcés aux niveaux d'intensité lumineuse appropriés, les systèmes ReadyGlow seront visibles à une distance minimale de 30 pieds suivant une panne d'électricité de 140 minutes.
Les caractéristiques : ReadyGlow est conforme aux codes de prévention des incendies, peut servir à l'intérieur tout comme à l'extérieur, et est stabilisé anti-UV. Résiste aux produits nettoyants chimiques, au nettoyage par jet d'eau et à des conditions climatiques très variées. S'installe facilement sur la plupart des surfaces. Sa conception technique lui permet une durée de vie pratiquement aussi longue que celle du bâtiment, avec très peu d'entretien.
Produits : Nez de marche ReadyGlow : En aluminium filé anodisé. Un minimum de 5/8 po de l'extrémité du giron du nez de marche est utilisé pour l'insertion du système photolumineux encapsulé. Les réglettes (ou tringles) de signalisation de chemin photoluminescentes ReadyGlow, de guidage, Écono, de seuil, et de mains courantes : Système photoluminescent complètement encapsulé, avec bande lumineuse d'une largeur minimale de 15 mm (5/8 po) comprise dans une réglette ou tringle en aluminium filé. S'installe à l'aide de colle seulement. Les matériaux communs à la plupart des modèles comprennent une surface antidérapante en aluminium léger à pigment photolumineux (pour les nez de marche et les réglettes ou tringles de seuil et Écono).
Couleurs : L'aluminium anodisé est disponible, argent ou noir.
4. Données techniques : La photoluminescence est conforme aux exigences de l'International Building Code, Section 1003.2.11 « Means of Egress Illumination » tel que documenté dans la norme ICBO ES AC169 « Acceptance Criteria for Photoluminous Egress Illumination », le niveau requis de luminance est encore présent après 140 minutes. Rapport d'évaluation ICBO ES ER5785 sur la conformité de ReadyGlow aux normes AC169.ASTM E 2072 et 2073 pour les Systèmes de marquage photoluminescents. Surface antidérapante conforme à la norme UL 410 intitulée « Slip Resistance ».
5. Installation : Préparation pour les nez de marche (béton) : Avant l'installation, tester la réaction du fixatif avec la surface de béton. Préparation (acier) : Avant l'installation, tester la réaction entre i) le fixatif et le fini de l'acier, et ii) l'acier et toute fixation mécanique employée. Se référer aux directives du fabricant pour l'installation. Préparation pour les nez de marche et les girons : Avant l'installation, tester la réaction du fixatif ou du ruban adhésif double face avec la surface. Nettoyer à fond, utiliser un solvant pour enlever tout résidu de graisse et toute saleté. Préparation aux réglettes ou tringles de main courante : Avant l'installation, tester la réaction du ruban adhésif double face avec la surface.
6. Disponibilité et coût : Consulter les représentants autorisés du fabricant.
7. Garantie : Les produits ReadyGlow installés, utilisés et entretenus adéquatement sont garantis contre tout défaut de vice de performance et de fabrication pour trois ans et devraient fournir un rendement satisfaisant durant toute la durée du bâtiment.
8. Entretien : Nez de marche : En aucun temps les objets lourds ne devraient entrer en contact avec les nez de marche. Les dommages résultant de tels abus ne seront pas réparés ou remplacés d'après la garantie émise par ReadyGlow. L'installation est à demeure, donc la surface sous-jacente pourrait être endommagée si le nez de marche est enlevé. Les systèmes devraient être nettoyés mensuellement ou lorsque jugé nécessaire suivant une inspection régulière. Système photoluminescent encapsulé : Le fonctionnement du système devrait être vérifié visuellement sur une base annuelle.
9. Services techniques : Par l'entremise du service après-vente de Thomas & Betts.

READY-LITE
ÉCLAIRAGE D'URGENCE

Thomas&Betts